

République du Sénégal
Un Peuple – Un But _ Une Foi

Ministère de l'Energie du Pétrole et des Mines



Réseau Gazier
du Sénégal

CONTRAT ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES DE TELECOM ET DE SECURITE ELECTRONIQUE

--- 0 ---

Lot 6 : Téléphones Samsung S24 ULTRA ; License CANEVA

Titulaire : MISMO Equip Sas

Montant du marché : sept cent dix-neuf mille huit cents (719 800) francs CFA toutes taxes comprises.

Comptable assignataire : Payeur général du Trésor

Financement : Budget RGS S.A. 2025

Durée : vingt (20) jours

Souscrit le : 25 SEPT 2025

Approuvé le : 26 SEPT 2025

Notifié le : 17 OCT 2025

B

TS

Lettre de marché

Entre d'une part,

Réseau Gazier du Sénégal S.A., société anonyme avec conseil d'administration de droit sénégalais, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Dakar sous le numéro SN DKR 2013 B 18270 ayant son établissement principal à la résidence Coralia, Ngor Almadies, Rue NG 30, Dakar, Sénégal, ci-après dénommée l'**« Autorité contractante » ou « RGS »**;

Et d'autre part,

MISMO Equip S.A.S, société par actions simplifiées, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Dakar sous le numéro SN DKR 2024 B 9950 ayant son établissement principal au Km 6, Avenue Cheikh Anta Diop, Stèle Mermoz Immeuble 7471 en face de Crédit du Sénégal, Dakar, Sénégal, ci-après dénommée le **« Fournisseur »**.

L'Autorité contractante et le Fournisseur sont ci-après désignés individuellement la **« Partie »** et collectivement les **« Parties »**.

ATTENDU que l'Autorité contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, *la fourniture d'un (01) téléphone Samsung S24 ULTRA et d'une (01) licence CANEVA pour le compte de RGS S.A.* et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à **sept cent dix-neuf mille huit cents (719 800) francs CFA toutes taxes comprises** (ci-après désigné comme le **« Prix de la Lettre de marché »**).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
 - (a) La Demande de Renseignements et de Prix envoyée au Fournisseur ;
 - (b) Le Bordereau Description Quantitatif et le Calendrier de livraison et;
 - (c) Les Spécifications techniques.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente lettre de marché.
3. L'Autorité contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément à la Demande de Renseignements et de Prix, le Prix de la Lettre de marché selon les modalités de paiement ci-après : **100% du montant du contrat à la livraison et à la réception du matériel, conformément aux exigences et à la satisfaction de l'Autorité contractante.** Les paiements seront effectués après présentation, par le Fournisseur, d'une facture en double exemplaire. Les paiements auront lieu, au plus tard trente (30) jours après la présentation de ces documents. En cas de retard dans la livraison des fournitures égal à deux fois le délai stipulé dans la présente lettre de marché, l'Autorité Contractante pourra de plein droit et sans formalités, résilier la Lettre de Marché avec effet immédiat, par voie de notification écrite adressée au Fournisseur.



Les paiements seront effectués après présentation, par le Fournisseur, d'une facture en double exemplaire. Les paiements auront lieu, au plus tard 30 jours après la présentation de ces documents.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci-dessous.

Signé, Fait à Dakar, le 1^{er} septembre 2025.

Pour Réseau Gazier du Sénégal	Pour MISMO Equip Sas
La Personne Responsable du Marché  25 SEPT 2025	Le Gérant  25 SEPT 2025

DE = 6000 / 62.000
VPT = 36.000
Enregistré au Bureau de Recouvrement CME Dakar II
Bordereau N° 112 01
Le 21 OCT 2025
Rep. Quarante deux mille FCFM
Le Chef de Bureau

Approbation
Directeur Général RGS S.A.  26 SEPT 2025



LETTER DE SOUMISSION

Dakar, le 23 Juillet 2025

DRPCO N°F_RGS_017

*A Monsieur le Directeur général
de Réseau Gazier du Sénégal S.A.
Résidence Coralia, Ngor Almadies
Rue NG 30, Dakar, Sénégal*

A Monsieur Le Directeur,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer le matériel informatique, de télécom et de sécurité électronique conformément à la Demande de Renseignements et de Prix pour la somme de :

*Cinquante Neuf Millions Quatre Cent Soixante Deux Mille Francs CFA Hors Taxes /
Soixante Dix Millions Cent Soixante Cinq Mille Cent Soixante Francs CFA TTC*

ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **30** jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Renseignements et de Prix ; l'offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par la notification d'attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Fait à Dakar, le 23 juillet 2025.

LE DIRECTEUR GENERAL

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS

Dakar, le 23 Juillet 2025

DRPCO N°F_RGS_017

1. Nom du Candidat : MISMO Equip SASU

2. Nom du membre du groupement : MISMO Equip SASU

3. à Pays où le membre du groupement est, ou sera légalement enregistré : SENEgal

3. b NINEA (Numéro d'Identification nationale des Entreprises et Associations) pour les candidats sénégalais : 0059910982V2

4. Année d'enregistrement du membre du groupement : 2016

5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : SENEgal

6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement :

Nom : Serigne Mourtalla SARRE

Adresse : Sicap Liberté 6 N°6650

Téléphone/Fac-similé : 33 864 70 89

Adresse Electronique : mismo@mismo.sn

7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après

- ☒ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée en 1 ci-dessus, en conformité avec les clauses 4.2 et 4.3 des IS
- ☒ En cas de groupement, lettre d'intention de constituer un groupement, ou accord de groupement, en conformité avec la clause 4.4 des IS.
- ☒ Dans le cas d'une entreprise publique, documents établissant qu'elle est juridiquement et financièrement autonome, et administrée selon les règles du droit commercial, en conformité avec la clause 4.5 des IS.



19	Téléphone Portable	1	540 000	540 000	
20	Quick SHARE	1	NC	NC	
21	Onduleur 10 KVA	1	NC	NC	
22	Contrôle d'accès et anti incendie salle serveurs	1	NC	NC	
	TOTAL HT			59 462 000	
	TVA			10 703 160	
					70 165 160
	TOTAL TTC				

100

11.	Pack clavier / souris / tapis souris	20
12.	Adobe pro-one-shot 10 licences	1
13.	Licence Canva	1
14.	AutoCAD 3 years 1 licence	1
15.	AspenHysys 3 years 1 licence	1
16.	Smartplant PI&D 3 years 1 licence	1
17.	Téléphone Portable	4
18.	Téléphone Portable	14
19.	Téléphone Portable	1
20.	Quick SHARE	1
21.	Onduleur 10 KVA	1
22.	Contrôle d'accès et anti incendie salle serveurs	1

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL


Km6, Avenue Cheikh Anta DIOP, Stèle Mermoz-Immeuble 7471 en face Crédit du Sénégal
Téléphone 33 864 70 89 | Email: mismo@mismo.sn | SENEHAL
RC: SN.DKR.2016. B.16232 | NINEA 0059910982V2



TELEPHONES PORTABLES

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DEMANDEES	SPECIFICATIONS TECHNIQUES PROPOSEES	IMAGES OBSERVATIONS
<p>Dimensions : 164.4x77.9x7.9 mm</p> <p>Poids : 200 g</p> <p>Étanchéité : IP54</p> <p>Système d'exploitation :</p> <p>Android 14</p> <p>Camera : au moins 50 MP</p> <p>Batterie : 5000 mAH</p> <p>Processeur : Octa-core (2x2.2 GHz Cortex-A76 & 6x2.0 GHz Cortex-A55)</p> <p>Graphique : ARM Mali-G57 MC2</p> <p>DAS : N/C</p> <p>Finesse gravure : 6</p> <p>Quantité de CPU : 8</p> <p>Couleurs : Gris , noir</p> <p>Stockage Interne : au moins 128Go,</p> <p>Mémoire vive : au moins 8Go</p>	<p>Samsung Galaxy A16</p> <p>Dimensions : 164.4x77.9x7.9 mm</p> <p>Poids : 200 g</p> <p>Étanchéité : IP54</p> <p>Système d'exploitation : Android 14</p> <p>Camera : au moins 50 MP</p> <p>Batterie : 5000 mAH</p> <p>Processeur : Octa-core (2x2.2 GHz Cortex-A76 & 6x2.0 GHz Cortex-A55)</p> <p>Graphique : ARM Mali-G57 MC2</p> <p>Finesse gravure : 6</p> <p>Quantité de CPU : 8</p> <p>Couleurs : Gris ou noir</p> <p>Stockage Interne : au moins 128Go,</p> <p>Mémoire vive : au moins 8Go</p>	
<p>Dimensions : 162x77.3x8 mm</p> <p>Poids : 213 g</p> <p>Étanchéité : N/C</p> <p>Système d'exploitation : Android 14</p> <p>Processeur : Samsung Exynos 2400e</p> <p>Puce graphique : N/C</p> <p>DAS: N/C</p> <p>Finesse gravure : N/C</p> <p>Nombre de CPU : 8</p> <p>Couleurs : Noir, Gris, , Bleu,</p> <p>Stockage Interne : 128Go</p> <p>Mémoire vive : 8Go</p>	<p>Samsung Galaxy S24FE</p> <p>Dimensions : 162x77.3x8 mm</p> <p>Poids : 213 g</p> <p>Système d'exploitation : Android 14</p> <p>Processeur : Samsung Exynos 2400e</p> <p>Nombre de CPU : 8</p> <p>Couleurs : Noir,</p> <p>Stockage Interne : 128Go</p> <p>Mémoire vive : 8Go</p>	
<p>Dimensions: 6.39 x 3.11 x 0.34 in (162.3 x 79 x 8.6 mm)</p> <p>Poids: 8.18 oz (232g)</p> <p>Taille ecran: 6.8 inches</p> <p>Resolution: 1440 x 3120 pixels</p> <p>Refresh Rate: 120 Hz refresh rate</p> <p>Type d'écran: Dynamic LTPO</p> <p>AMOLED 2X, HDR10+, 2600 nits (peak), Always-on Display, Corning Gorilla Armor</p> <p>Frame: Titanium frame (grade 2)</p>	<p>Dimensions: 6.39 x 3.11 x 0.34 in (162.3 x 79 x 8.6 mm)</p> <p>Poids: 8.18 oz (232g)</p> <p>Taille ecran: 6.8 inches</p> <p>Resolution: 1440 x 3120 pixels</p> <p>Refresh Rate: 120 Hz refresh rate</p> <p>Type d'écran: Dynamic LTPO</p> <p>AMOLED 2X, HDR10+, 2600 nits (peak), Always-on Display, Corning Gorilla Armor</p> <p>Frame: Titanium frame (grade 2)</p>	

Km6, Avenue Cheikh Anta DIOP, Stèle Mermoz-Immeuble 7471 en face Crédit du Sénégal

Téléphone 33 864 70 89 | Email: mismo@mismo.sn | SENEGAL

RC: SN.DKR.2016. B.16232 | NINEA 0059910982V2

BB
B



**Back/Rear Cover: Glass back
(Corning Gorilla Armor)**
Ingress Protection/IP Rating: IP68
water/dustproof protection (up to 1.5m for 30 min)
Couleur: Titanium : gris, noir

**Back/Rear Cover: Glass back
(Corning Gorilla Armor)**
Ingress Protection/IP Rating: IP68
water/dustproof protection (up to 1.5m for 30 min)
Couleur: Titanium : gris, noir

GARANTIE 1 AN

Km6, Avenue Cheikh Anta DIOP, Stèle Mermoz-Immeuble 7471 en face Crédit du Sénégal

Téléphone 33 864 70 89 | Email: mismo@mismo.sn | SENEGAL

RC: SN.DKR.2016. B.16232 | NINEA 0059910982V2

A handwritten signature consisting of two stylized letters, possibly 'B' and 'S', written in blue ink.

ENGAGEMENT A RESPECTER LA CHARTE DE TRANSPARENCE ET D'ETHIQUE EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS

Dakar, le 23 Juillet 2025

DRPCO N°F_RGS_017

*A Monsieur le Directeur général
de Réseau Gazier du Sénégal S.A.
Résidence Coralie, Ngor Almadies
Rue NG 30, Dakar, Sénégal*

Monsieur Le Directeur Général,

Après avoir examiné, en vue de la soumission de notre proposition pour l'**acquisition de matériels informatique, télécom et sécurité**, nous, soussignés, avons bien pris connaissance des dispositions de la Charte de transparence et d'éthique en matière de marchés publics approuvée par décret n° 2005-576 du 22 juin 2005 et nous engageons à respecter toutes les dispositions de ce texte nous concernant, pendant la procédure de passation du marché et, si notre soumission est acceptée, pendant son exécution.

Nous savons, qu'à titre de sanction, nous pouvons être écartés temporairement ou définitivement du champ des marchés publics, conformément à la réglementation, s'il est établi que nous nous sommes livrés à une ou plusieurs des pratiques, ci-après, dans le cadre de la passation et de l'exécution du marché :

- Activités corruptrices à l'égard des agents publics en charge de la passation du marché ;
- Manœuvres frauduleuses en vue de l'obtention du marché ;
- Ententes illégales ;
- Renoncement injustifié à l'exécution du marché si notre soumission est acceptée ; et,
- Défaillance par rapport aux engagements que nous aurons souscrit.

Nous savons aussi que ces sanctions administratives sont sans préjudice des sanctions pénales prévues par les lois et règlements en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre considération distinguée.



ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Dakar, le 23 Juillet 2025

DRPCO N°F_RGS_017

*A Monsieur le Directeur général
de Réseau Gazier du Sénégal S.A.
Résidence Coralia, Ngor Almadies
Rue NG 30, Dakar, Sénégal*

Monsieur le Directeur Général,

Je, soussigné Mourtalla SARRE en tant que Directeur General certifie sur l'honneur que MISMO EQUIP est en règle à l'égard de la Caisse de Sécurité Sociale (CSS), de l'Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES), des services chargés des recouvrements fiscaux (QUITUS FISCAL) et de l'Inspection Régionale du travail (IRT) de Dakar.

Je suis parfaitement conscient que cette déclaration pourra être produite en justice et que toute fausse affirmation de ma part pourrait m'exposer à de lourdes sanctions pénales et de la nullité de la soumission.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre considération distinguée.

LE DIRECTEUR GENERAL



B

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Dakar, le 23 Juillet 2025

DRPCO N°F_RGS_017

*A Monsieur le Directeur général
de Réseau Gazier du Sénégal S.A.
Résidence Coralia, Ngor Almadies
Rue NG 30, Dakar, Sénégal*

Monsieur le Directeur Général,

Je soussigné Serigne Mourtalla SARRE déclare,

- Être habilité à engager la société et notamment à signer les marchés ;

Et que la société que je représente :

- N'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat préventif ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- Ne fait pas l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de règlement judiciaire, de liquidation, de concordat préventif ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- N'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ;
- Est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où elle est établie ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ;
- Est en règle avec ses obligations relatives au paiement des impôts et taxes selon les dispositions légales du pays où elle est établie ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ;
- Ne s'est pas rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigibles pour sa participation à un AO ;
- N'a pas manqué à ses obligations contractuelles dans l'exécution d'un autre marché passé avec le maître d'ouvrage et/ou un autre marché financé par le bailleur de fonds dans le pays du maître d'ouvrage et/ou tout autre pays.
- Je suis conscient que le pouvoir adjudicateur est en droit de demander, avant l'attribution du marché, la preuve que la société que je représente ne se trouve pas dans les cas mentionnés ci-dessus

LE DIRECTEUR GENERAL

GARANTIE COMMERCIALE

§ 1 Rapport envers d'autres droits de garantie envers le droit national

Les droits de l'acheteur envers le vendeur résultant du contrat de vente ne sont aliénés par cette garantie

1. Les conditions de garantie de la société Mismo Equip SASU énoncées ci avant sont valables tant qu'elles ne s'opposent pas aux droits nationaux respectifs en matière de conditions de garantie.

§ 2 Garantie

1. Mismo Equip SASU accorde à l'acheteur une garantie **24 mois** à compter de la date d'achat sur les composants électroniques et mécaniques du produit selon les conditions d'écrites ici. Pendant cette période de garantie, si un défaut ne reposant pas sur l'une des causes apparaît, Mismo Equip SASU s'engage à sa discrétion, à remplacer le produit ou à le réparer en utilisant des pièces neuves ou remises à neuf possédants des spécifications identiques ;
2. Le produit doit être envoyé dans son emballage d'origine à l'adresse indiquée par la société Mismo Equip SASU. Tout colis dont le transport n'aura pas été payé sera refusé.
3. Lorsque l'application de la garantie est justifiée le produit est renvoyé à la charge de Mismo Equip SASU.

§ 3 Disposition de la garantie

Les prestations de garantie ne sont effectuées qu'à condition qu'une photocopie de la facture ou du bon de livraison délivré par Mismo Equip SASU accompagne le produit. S'il s'agit d'un cas de garantie le produit est systématiquement réparé ou échangé.

La garantie ne donne droit ni à une vérification ou entretien gratuit ni à la réparation du produit lorsque les défauts ont pour cause une utilisation inadéquate, sont également exclus de la garantie

1. Les déficiences des pièces d'usure dont la cause est une usure normale.
2. Les dommages occasionnés aux produits par les causes suivantes sont également exclus des prestations de garantie :
 - L'utilisation inadéquate dans des conditions et un but non-conforme aux instructions d'utilisation et d'entretien stipulés par le constructeur.
 - 3. Connexion ou utilisation du produit d'une façon non-conforme aux normes techniques et sécurité en vigueur dans le pays dans lequel il est utilisé
 - Dommages causés par des brusqueries (surtension, baisse, inondations...) jugées irrecevables par Mismo Equip SASU.



4. Toute réparation ou ouverture du produit par un atelier non agréé ou par le client lui-même entraîne la révocation du droit aux prestations de garantie.

§ 4 Transfert de garantie

La garantie s'applique exclusivement au premier acheteur. Elle n'est pas transférable. Outre la société Mismo Equip SASU, aucun tiers n'est autorisé à prendre des engagements de garantie au nom de Mismo Equip SASU.

§ 5 Droit à dommages et intérêt

Une mauvaise prestation de garantie notamment en cas de dommages indirects ne donne pas droit à l'acheteur à dommages et intérêts. Dans tous les cas, la responsabilité de la société Mismo Equip SASU se limite à la valeur du produit.

Dûment autorisé à signer au nom de Mismo Equip Sasu :

LE DIRECTEUR GENERAL



Mo	Declaration de constitution de PERSONNE MORALE d'ouverture d'un ETABLISSEMENT SECONDAIRE d'ouverture d'une SUCCURSALE d'une personne morale étrangère
A.P. Point trois 20/24 juillet 1999	

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

DENOMINATION : << Mismo EQUIP >> SASU

NOM COMMERCIAL : Mismo EQUIP	EMEIGNE : SIEGE	NUMERO EN SIEGE : SN.DKR.2016.B.16202
ADRESSE DU SIEGE : Sicao Mermoz Villa N°7471		
ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT CREE :		
FORME JURIDIQUE : SASU		
CAPITAL SOCIAL : 10 000 000 F CFA	DOIT EN URGENCE : 10 000 000 F CFA	DOIT EN NATURE : F CFA
Nombre 95 ans		

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET AUX ETABLISSEMENTS

ACTIVITE : Activité Principale (Préciser) Importation, Exportation, la distribution, le négoce de tous produits numériques
Commerce général ;
informatique ;
Toutes études se rattachant directement ou indirectement aux opérations ci-dessus mentionnées ;

Date de début : 30/06/2016

Nombre de salariés prevus

PRINCIPAL ETABLISSEMENT OU SUCCURSALE : << Mismo EQUIP >> SASU

Adresse :

Origine : Creation

Achat

Apport

Prise en location gérance

Autre (Préciser)

Précédent Exploitant : Nom

Prenom

Adresse :

Loueur de fonds/Nom dénomination adresse : -

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

[Autres que celui créé] :

Cet

Non

Activité

ASSOCIES TENUS INDEFINIMENT ET PERSONNELLEMENT (*)

(*) La totalité des renseignements fournis dans ce tableau sont IMPERATIVEMENT vérifiés sur le formulaire complémentaire M.2 bis annexe

RESUME DES INFORMATIONS

NOM	PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS (*)

(*) Conformément aux Générals Administratives du Commerce, EXCELLENT EXEMPLAIRE D'EXEMPTION DE LA FORMULE D'INFORMATIONS

(**) Les renseignements de l'exercice suivant ci-dessous doivent IMPERATIVEMENT être renseignés sur le formulaire M.2 bis annexe

NOM	PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	FONCTION (**)
SARRE	SERIGNE MOURTALA	26/12/1973 à DAKAR	SICAP LIBERTE 9 N°6630	Président

** : Préciser : Gérant, PDG Administrateurs Associes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

(*) Les renseignements relatifs à ces personnes doit IMPERATIVEMENT être fourni sur le formulaire M.2 bis annexe

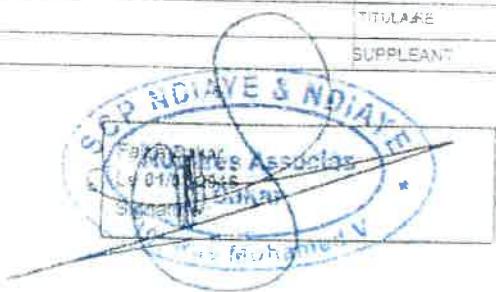
NOM	PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	FONCTION

LE SOUSSIGNÉ : Préciser son nom et prénom : SCP NDIAYE & NDIAYE Associes

Identité de celle à classer le constat : DEMANDE D'IMMATRICULATION AU R.C.C.M

La demande d'immatriculation avec les pièces justificatives produites et l'application de l'acte uniforme sur le fond commercial général a été vérifiée par le greffier en chef soussigné qui a procédé à l'inscription

le 01/07/2016 sous le NUMERO SN.DKR.2016.B.16232



E.I. Bassirou DIONG
Greffier

B
R

Mo Bis

22 Posto Novo 23,24 Mar
1934

INTERFACE COMPLEMENTAIRE AU FORMULAIRE Mo (*)

- * Cette intercalaire doit IMPERATIVEMENT être annexée au formulaire Mo lorsque les rubriques 15 et 16 de ce formulaire n'ont pu être entièrement renseignées.

ASSOCIES TENUS INDEFINIMENT ET PERSONNELLEMENT (1)

INSCRIRE CI-DESSOUS LES NOMS, PRENOMS, DOMICILE PERSONNEL, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, NATIONALITÉ, DATE ET
LIEU ET DATE DES MARIAGES, RÉGIME MATRIMONIAL, CLAUSES PESSIMISTES PROPOSABLES AUX TIERS, SÉPARATION DE
BIENS DE TOUS LES ASSOCIES TENUS INDEPENDAMMENT ET PERSONNELLEMENT DES DETTES SOCIALES.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS (*) () (***)**

- * Concerne les Gérants, administrateurs ou associés pouvant engager la personne morale.

INSCRIRE CI-DESSOUS LES NOMS, PRENOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, ADRESSE, QUALITE (Président, Gérant, PDG, PCA, Administrateur ou associés) CONCERNÉS ET QUI N'ONT PAS PU ÊTRE INSCRITS SUR LE FORMULAIRE Mo EN RUBRIQUE 14

La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives présentées en application de l'acte uniforme sur le droit commercial général a été vérifiée par le greffier en Chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 31/07/2016 sous le NUMERO SN.DKR.2016.B.16232

recorder l'offre suréte de formalité figurant sur le formulaire Moj



REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

Décret N° 2012 - 886 du 27/08
abrogeant et remplaçant le dé
N° 95 - 364 du 14/04/1995

AVIS D'IMMATRICULATION

Le numéro ci-dessous vous est définitivement attribué à la suite des modifications intervenues dans le nouveau système d'immatriculation

N.I.N.E.A : 005991098

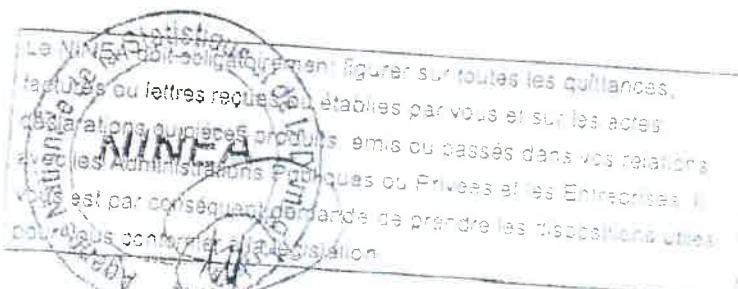
DATE D'IMMATRICULATION : 01/07/2016

2 Val

DENOMINATION	MISMO EQUIP - SASU		
ENSEIGNE / SIGLE			
ADRESSE/BP	SICAP MERMoz VILLA N°7471		
LOCALITE	DAKAR	TELEPHONE	338246877
CENTRE FISCAL	DAKAR-LIBERTE		
CONTROLE			
FORME JURIDIQUE	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES (SAS)		
ACTIVITE PRINCIPALE	AUTRES COMMERCES DE DETAIL HORS MAGASIN		
AUTORISATION MINISTERIELLE (POUR ASSOCIATION)			
REGISTRE DE COMMERCE	SN DKR 2016 B 16232		
DATE DE CREATION	01/07/2016		
CAPITAL SOCIAL	10000000	CHIFFRE D'AFFAIRES	
EFFECTIF TOTAL	0	NOMBRE	
		D'ESTABLISSEMENTS	
		SECONDAIRES	

En cas de désaccord sur les renseignements portés sur cet avis, veuillez y apporter les rectifications souhaitées et le retourner à
SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE DAKAR

Route Fann Bel-Air Cerf-Volant BP 116 Dakar
RP - SENEGAL



DAKAR, le 04/07/2016

Lamine NDIAYE

B

B

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE
DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DGID

DIRECTION
DES MOYENNES ENTREPRISES

CENTRE EMETTEUR

CME-DAKAR 1

ATTESTATION

RELATIVE AUX MARCHES ADMINISTRATIFS

(Valable pour trois (3) mois à compter de la date du visa du Trésor)

VALIDE JUSQU'AU

07 OCT 2025

Les soussignés, certifions que **MISMO EQUIP SASU**

Activités : **COMMERCE**

Adresse : **IMMEUBLE 7471, MERMOZ SACRE COEUR - DAKAR**

NINEA : **005991098 223**

Catégorie de la Patente :

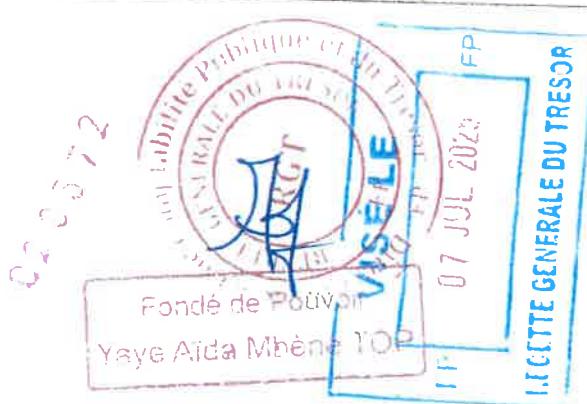
Valeur locative retenue pour le calcul de la patente : **1 320 000 F CFA**

Est en règle au point de vue de l'assiette et du recouvrement des impôts sur le revenu, de la contribution des patentés, de la taxe sur la valeur ajoutée et de tous les autres impôts directs et indirects.

Visa du Chef de Centre



Visa du Receveur Général du Trésor
ou du Trésorier Régional



04 JUIL 2025



Dakar, le 30 Juin 2025

ATTESTATION N°3833/RED/2025*Relative à la redevance de régulation des marchés publics***Valable du 01 Juillet 2025 au 30 Septembre 2025**

Je soussigné, Monsieur Moustapha DJITTE, le Directeur Général de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP-Sénégal), atteste par la présente que l'entreprise :

Dénomination :	MISMO EQUIP SASU
Enseigne / Sigle :	-
Forme Juridique :	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)
NINEA:	005991098 2V2
RCCM:	SN-DKR 2016-B-16232
Activité Principale :	AUTRES COMMERCES DE DETAIL HORS MAGASIN
Adresse :	KM 6, AVENUE CHEIKH ANTA DIOP, STELE MERMOZ - IMMEUBLE 7471 - DAKAR
Contact :	33 864 70 89

N'est pas redevable, sauf erreur ou omission, pour le paiement de la redevance de régulation des marchés.

En foi de quoi, cette présente attestation lui est délivrée pour pouvoir soumissionner aux marchés publics durant la période susmentionnée.

Le Chef de Division Centre de Recettes (C.D.C.R)**Le Directeur Général (D.G)**

NB : Cet exemplaire n'est remis qu'une seule fois. Prière de le conserver jusqu'à sa date de fin de validité.
POO5 EN02-01 Attestation paiement redevance de régulation (titulaire non redevable)

ARCOP-CD-14-DCR-AT-N°2025-022983

ARCOP SÉNÉGAL

Adresse : Rue Alpha Hachmi, ou 7A et x Rue Kéïtche BP 11 303 Dakar Peytrivé - Sénégal ISO 9001 2015 N° AFR 21.00047 FR
Tél : +221 33 880 11 60 - Numéro vert : 800 00 81 81 - Courriel : redevance@arcop.sn - www.arcop.sn



Rue Fatick X Rue Kaolack, Dakar
33 839 68 00
Agence IPRES Point E



Place de l'OIT Rond point Colobane BP 102 Dakar
33 889 19 80
Agence CSS WILTORD

ATTESTATION

Numéro Attestation : 12243661385387
Date d'émission : 21/07/2025

Nous soussignés.

Directeur Général de l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal,
Directeur Général de la Caisse de Sécurité Sociale du Sénégal, attestons que

Raison Sociale : MISMO EQUIP SASU
Numéro immatriculation : 0007275993
Adresse : DAKAR SICAP MERMOZ VILLA N° 7471
Effectif déclaré : 7
Nombre de Permanents : 2
Nombre de Journaliers : 0
Nombre de Temporaires : 5
Nombre de Stagiaires : 0

est bien à jour de ses obligations⁽¹⁾ jusqu'au 30/06/2025

La présente attestation est valable jusqu'au 15/10/2025

Le Directeur Général de l'IPRES



Le Directeur Général de la CSS



⁽¹⁾ Document établi à partir des déclarations de l'employeur. Il ne vaut pas renonciation au contrôle sur l'exhaustivité des données et au recouvrement.

0002948

N°

IRTSS.DF

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une For
Ministère du Travail de l'Emploi et des Relations avec
les Institutions
Direction générale du Travail et de la Sécurité sociale
*Inspection régionale du Travail et de la Sécurité
sociale de Dakar*

Dakar, le

12 Mai 2025

ATTESTATION DE REGULARITE

Jé, soussigné, Téne GAYE, Inspecteur régional du Travail et de la Sécurité sociale de Dakar, atteste que l'entreprise, MISMO EQUIP SASU sise à DAKAR, STICAP MERMOZ est à ce jour, en conformité vis-à-vis de la législation sociale.

En foi de quoi, la présente valable pour trois mois, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

L'Inspecteur régional du Travail
et de la Sécurité sociale



BB

DS

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Peuple – Un But – Une Foi



COUR D'APPEL DE DAKAR



TRIBUNAL DE COMMERCE
HORS CLASSE DE DAKAR

GREFFE

ATTESTATION DE NON FAILLITE

Nous, Maître Marie Rose TOURE KANE, Chef de Greffe du Tribunal de Commerce Hors Classe de Dakar ;

- Vu la demande en date du 06 Janvier 2025 formulée par le Directeur Général de la société « MISMO EQUIP » SASU aux fins de délivrance d'une attestation de non faillite ;

- Vu l'extrait du RCCM inscrit sous le numéro SN DKR-2016-B-16232 en date du 01 Juillet 2016 au nom de la société « MISMO EQUIP » SASU, dont le siège social est à Dakar, Sicap Mermoz Villa N°7471 ;

Après vérifications faites aux registres des procédures collectives, tenus au greffe du Tribunal de céans ;

ATTESTONS

Qu'aucune procédure collective n'est ouverte à l'encontre de ladite société ;

En foi de quoi, cette présente attestation a été délivrée à la société « MISMO EQUIP » SASU société, sur sa réquisition, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Dakar, le 06 Janvier 2025



Coût : 4 400 FCFA dont
Timbre : 2 000 FCFA
Droit de délivrance : 2 400 FCFA



Maître
Marie Rose TOURE KANE